



## CHARGE(E) DE MISSION BIODIVERSITE (H/F)

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

<b>Référence de l'offre :</b>	<b>Direction Aménagement Logement Environnement – Réf. 038240430001154</b>
<b>Date de diffusion :</b>	30/01/2024 – 30/04/2024
<b>Nombre de poste :</b>	1
<b>Poste à pourvoir :</b>	<b>17 juin 2024</b>
<b>Date limite de candidature :</b>	30 mai 2024
<b>Date prévisionnelle de l'entretien :</b>	13 juin 2024
<b>Type d'emploi :</b>	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
<b>Type de recrutement :</b>	Mutation / Détachement / Intégration / Mobilité interne / CDD 1, 2 ou 3 ans renouvelable
<b>Grade recherché :</b>	<b>Ingénieur</b> (filière technique) ou <b>Attaché</b> (filière administrative) – Catégorie A
<b>Lieu de travail :</b>	La Passerelle - 246 rue du Pré de l'Horre - 38920 Crolles
<b>Temps de travail :</b>	<b>Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)</b>
<b>Environnement de travail :</b>	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>La <b>direction de l'Aménagement, du Logement et l'Environnement (DALE)</b> est composée de 28 agents et comprend 3 services : Application du Droit des Sols et Système d'Information Géographique, Foncier et Logement, Environnement et Transitions.</p> <p>Le <b>service Environnement et Transitions</b> est chargé du pilotage, au sein de l'intercommunalité, de l'ensemble des transitions : planification écologique &amp; énergétique, résilience territoriale face aux risques et au changement climatique, intégration du développement durable dans les projets. Il est composé de trois chargés de mission (PCAET et transition énergétique, Habitat-Energie-Plateforme Renov'Energie, risques majeurs et planification) et du poste de chargé de mission Biodiversité, objet de la présente fiche de poste.</p> <p>Cette offre s'inscrit dans le cadre d'une <b>création de poste</b>.</p>
<b>Descriptif du poste :</b>	Sous la responsabilité de la responsable du service Environnement et Transitions, vous serez <b>chargé(e) de mettre en œuvre les politiques de l'intercommunalité en faveur de la biodiversité</b> .
<b>Missions :</b>	<p><b>Piloter les études relatives à la connaissance des enjeux en matière de biodiversité à l'échelle intercommunale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser les programmes d'inventaires et d'animations et mener la consultation des prestataires (élaboration des cahiers des charges techniques et des dossiers de consultation dans le cadre de marchés publics),</li><li>• Organiser et animer les réunions de comité de pilotage et d'information auprès des élus et de la population,</li><li>• Suivre les études naturalistes et les rendus intermédiaires,</li><li>• Réaliser des actions/ animations auprès du grand-public</li><li>• Structurer les données SIG environnementales en lien avec l'Observatoire environnemental de la Montagne porté par la direction Sports Tourisme Montagne de la CCLG.</li></ul> <p><b>Porter des actions biodiversité sur le territoire de la CCLG :</b></p>

- Apporter des conseils techniques sur la gestion des espaces naturels aux collectivités et aux habitants (gestion d'une prairie, entretenir ou restaurer une mare, favoriser la biodiversité, taille de haies et de vergers...) par le biais d'animation et de formation organisées.
- Déployer l'outil Obligations Réelles Environnementales sur le territoire de la CCLG.
- Piloter des actions de restauration des continuités écologiques et toutes autres actions favorables à la biodiversité (y compris actions permettant le retour de la nature en ville) ; mener la consultation des prestataires (élaboration des cahiers des charges techniques et des dossiers de consultation dans le cadre de marchés publics).
- Assurer le suivi technique, administratif et financier, des actions.

**Accompagner l'intégration des enjeux environnementaux dans les PLU et les documents de planification stratégiques :**

- Assurer le conseil auprès des communes dans l'élaboration/ révision des documents d'urbanisme, contribuer aux avis sur les PLU.
- Sensibiliser les élus et techniciens aux enjeux de la trame verte et bleue du territoire.

**Engager une réflexion prospective sur les ENS du territoire :**

- Piloter les études d'opportunité ; le cas échéant, établir un plan de gestion stratégique et piloter les actions en lien avec les communes et le conseil départemental.

**Porter l'animation territoriale autour des enjeux de biodiversité :**

- En externe : porter des actions de sensibilisation à destination du grand public et des élus ; organiser plusieurs fois par an des réunions afin d'informer, partager des expériences, rencontrer des acteurs, etc.
- En interne : engager une dynamique d'acculturation aux enjeux environnementaux, informer sur la démarche « éviter réduire compenser », participer aux actions du service relatif aux transitions,
- Etudier l'opportunité d'un engagement de la collectivité dans une démarche de label environnemental.

**Elaborer et suivre un plan d'actions pluriannuel de lutte contre les moustiques avec les partenaires (EIRAD, Département).**

**Assurer le suivi administratif et financier :**

- Participer à l'élaboration du budget des études et actions relatives au volet biodiversité.
- Rédiger les actes administratifs nécessaires à la bonne conduite des missions confiées (délibérations, conventions, courriers...).
- Assurer le suivi financier des études et actions portées en maîtrise d'ouvrage CCLG.
- Assurer le suivi des subventions attribuées aux associations naturalistes et animalières et aux partenaires des plans d'actions.
- Assurer une veille sur les appels à projets, subventions, expérimentations dans le domaine de l'environnement.

**Profil demandé**

- Titulaire d'un bac +5 de type Master 2 dans le domaine de l'environnement, biodiversité / écologie, ou diplôme d'ingénieur équivalent
- Solides connaissances naturalistes ; en écologie, fonctionnement des écosystèmes et des milieux naturels ;
- Expérience en gestion des espaces naturels ;
- Connaissance des politiques publiques environnementales et de la réglementation environnementale ;
- Maîtrise des outils de gestion de projet, médiation, animation territoriale ;
- Maîtrise des logiciels de Système d'Information Géographique (Qgis)
- Connaissances des acteurs de l'environnement : Etat, collectivités locales, Agence de l'Eau, EPSCoT, associations, ...
- Connaissances du fonctionnement des EPCI, des collectivités
- Connaissances sur les procédures de marché public

- Esprit d'initiative et force de propositions
- Sens de l'organisation, gestion des priorités et travail en autonomie
- Capacité relationnelle et de travail en équipe
- Capacité d'analyse et de synthèse

- Spécificité(s) du poste :** Réunions occasionnelles en soirée  
Permis B exigé
- Rémunération :** Salaire **minimum** par mois de **1944.49 € brut** (échelon 1) + **550 € brut prime fonction + prime complémentaire** équivalente à 1/12<sup>ème</sup> de la rémunération.
- Avantages :** Télétravail, aménagement du temps de travail, RTT, tickets restaurant, participation forfait mobilité durable, participation mutuelle santé labélisée, participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours). Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, solidarités, billetterie, etc ...)
- Procédure :** Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.  
**Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.**
- Contact :** Pour tout renseignement sur le poste contacter : Mme/M. Natacha CHRISTIN : [nchristin@le-gresivaudan.fr](mailto:nchristin@le-gresivaudan.fr) / 06 22 67 83 98
- Règle statutaire :** Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2<sup>o</sup> du CGFP).
- Travailleurs handicapés :** Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.